

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE ET VICTOR TOURNEUR

1919

SOIXANTE ET ONZIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI
Rue de la Limite, 21.

1919

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

UN DEMI-LIARD INÉDIT

FRAPPÉ PAR

CHARLES I DE GONZAGUE 1601-1637

A CHARLEVILLE

Dans un petit lot de monnaies de cuivre liégeoises se trouvait un demi-liard qui, à première vue, ne se distinguait en rien des demi-liards liégeois.

La légende pourtant nous met en présence d'une monnaie de cuivre inconnue de ce fameux prince Charles I de Gonzague, duc de Mantoue, de Nevers et Réthel, prince d'Arches.

Toute une série de monnaies imitées de pièces françaises, lorraines, brabançonnnes, hollandaises par ce prince nous est connue. Notre pièce vient en augmenter le nombre, déjà assez considérable, d'une imitation d'une monnaie liégeoise, dont on

ne soupçonnait pas l'existence. En voici la description :



Droit : CAROL — DVX MANT.

Écusson aux armes de Bavière.

Rev. Trois écus : en haut, les écus de Bouillon et de Looz sous une couronne; en bas, l'écu de Horn. Entre les trois écus, une double croix (imitation du perron de Liège); dans le champ X-II.

Sauf la légende, cette monnaie est une copie servile du demi-liard de 12 sols ou gigot de Ferdinand de Bavière, évêque de Liège (1612-1650), qui fit frapper ces pièces vers 1614. (1)

C'est sans doute à Charleville, ville fondée par notre Charles, en 1606, à la place du village ancien d'Arches, que ces demi-liards furent forgés.

De Charleville, situé tout près des frontières de l'évêché de Liège, il était très facile de répandre dans la circulation ces pièces qui, par leur ressemblance si grande avec les demi-liards émis par l'évêque de Liège, ne devaient pas être considérées comme de la fausse monnaie.

M. SCHULMAN.

(1) Baron J. DE CHESTRET DE HANEFPE. *Nuonismatique de la Principauté de Liège*. Bruxelles, 1890, pl. XLIV, n° 611.